

Dépensez judicieusement votre aide de la FEMA

Release Date: Octobre 4, 2021

NEW YORK -- Alors que les survivants éligibles commencent à recevoir leurs fonds d'aide au loyer, aux réparations de logement, ou d'autres catégories d'aide, vous pouvez avoir l'assurance que les fonds fédéraux d'aide en cas de catastrophe sont exonérés d'impôts. La lettre de notification de la FEMA vous informera de l'utilisation appropriée des fonds d'aide en cas de catastrophe. La FEMA vous demande instamment d'utiliser les fonds conformément aux prescriptions de votre lettre d'aide, et seulement pour des dépenses liées au sinistre.

Voici quelques conseils utiles :

La FEMA vous enverra une lettre de notification pour vous informer des types d'aide auxquels vous pouvez prétendre et des montants de l'aide pour chaque besoin éligible. Il peut s'agir des suivants :

- Réparations du domicile (p. ex. structure, plomberie, fosses septiques et assainissement)
- Aide à la location pour un autre logement temporaire
- Réparation ou remplacement d'un véhicule essentiel
- Soins médicaux non assurés à la suite d'une blessure causée par la catastrophe
- Réparation ou remplacement d'outils professionnels spécialisés
- Matériel pédagogique nécessaire (par exemple, ordinateurs, manuels scolaires, fournitures)
- Frais de déménagement et d'entreposage liés au sinistre et autres frais liés à la catastrophe

Vous pouvez dépenser votre aide de la FEMA pour rendre votre logement plus sûr, salubre et habitable. N'oubliez pas de documenter la façon dont vous avez utilisé les fonds en cas de catastrophe et de conserver tous les reçus pendant au moins trois ans pour vérifier les modalités d'utilisation des fonds.



Les aides en cas de catastrophe ne sont pas destinées aux dépenses courantes, telles que les services publics, la nourriture, les factures médicales ou dentaires, les voyages, les divertissements ou toute dépense discrétionnaire non directement liée à la catastrophe.

La loi fédérale interdit la duplication de l'aide provenant d'autres sources.

Vous pouvez demander une aide de la FEMA sur DisasterAssistance.gov, utiliser l'application mobile de la FEMA ou appeler la ligne d'assistance de la FEMA au 800-621-3362 (711/VRS). Les lignes sont ouvertes de 8 à 19 heures, sept jours sur sept, et les opérateurs peuvent vous mettre en contact avec un agent qui parle votre langue. Si vous utilisez un service de relais tel qu'un service de relais vidéo, un service téléphonique sous-titré ou autre, communiquez le numéro correspondant à la FEMA.

Pour être mis en relation avec des agences qui répondent à un besoin spécifique de la communauté, adressez-vous à votre centre 211Counts le plus proche à <https://www.211nys.org/contact-us>. À New York, appelez le 311. Pour les zones périphériques, appelez le 211.

Pour obtenir des informations officielles sur les efforts de rétablissement à la suite de l'ouragan, veuillez consulter <https://www.fema.gov/disaster/4615>. Suivez-nous sur twitter à twitter.com/femaregion2 et www.facebook.com/fema.

